

Le lendemain, 4 novembre, il assistait à une séance du comité de régie de Montréal, convoquée spécialement pour lui,¹ rendait compte des sommes qui lui avaient été confiées pour achat de livres, etc., et recevait des remerciements bien mérités pour les services qu'il avait rendus aux écoles normales durant son voyage.

L'école normale de Montréal se tenait dans une maison située au coin des rues Saint-Antoine et Cimetière, dans le faubourg Saint-Antoine.² Le principal, M. Regnaud, y avait son logement, avec les élèves de l'école. Son assistant, M. Findlater, logeait en ville. Tous deux recevaient un salaire convenable.

Bien souvent, nous avons entendu faire le plus bel éloge de M. Regnau par un de ses anciens élèves. C'était un habile professeur, un homme très distingué, surtout en mathématiques. C'était aussi un parfait chrétien. Il ne lui manquait qu'une chose, paraît-il, le talent de faire observer la discipline, dont il avait d'ailleurs établi lui-même les règles à l'école.

M. Findlater, lui aussi, était un professeur très remarquable, et lorsqu'il retourna en Ecosse en 1842, il emporta avec lui des témoignages très flatteurs de la manière dont ses services avaient été appréciés au Canada.

On a dit que nos premières écoles normales avaient cessé d'exister à cause des troubles de 1838. Ce n'est vrai qu'indirectement. Les troubles de 1838 mirent fin à la législature qui avait voté les fonds des écoles normales, et ces fonds, qui n'avaient été votés que pour cinq ans, n'ayant pas été renouvelés par le parlement-nni du Haut et du Bas-Canada, elles furent obligées de fermer leurs portes.

Le seul souvenir des troubles de 1838 que nous trouvons attaché à l'école normale de Montréal, c'est qu'elle fut obligée, cette année-là, à la demande du gouvernement, de loger quelque temps un piquet de soldats.³

A Québec, l'école normale des filles, comme nous l'avons vu, avait été confiée aux dames Ursulines: le comité de régie leur allouait la

¹ C'était sa dix-septième séance. Il y en eut en tout 28, dont nous avons les procès-verbaux. La première eut lieu le 15 avril 1836; la dernière, le 2 juillet 1842. Dans cette séance de clôture, le trésorier, M. Jacques Viger, rendit ses comptes; et comme, toutes dépenses payées, il avait en mains une somme assez ronde, on lui allora £60 de gratification pour ses services. On accorda des diplômes à quatre élèves-maîtres, puis on vota des remerciements au principal, M. Regnau, qui se disposait à passer en France.

² En 1840, il fallut changer de local, et l'école fut installée quelque part sur la rue Craig, où elle resta jusqu'en 1842.

³ Registre du comité de régie de l'école normale de Montréal.